



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Territoire du PETR BRIANÇONNAIS ÉCRINS GUILLESTROIS QUEYRAS

ACTION N°2.2 : Plateforme de tri et déchetterie à destination des professionnels

Projet rattaché à l'orientation : Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets

Dernière date de mise à jour : 11/04/2019

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Société Alp'Services : M.Aymeric Cuvelier, Responsable matériels et logistique et M.Vincent Ariey, Directeur.

Le projet en un mot :

Valorisation des déchets du BTP et économie circulaire par la réalisation d'une plateforme de tri et d'une déchetterie professionnelle.

Description détaillée du projet

CONTEXTE

Conscient des enjeux environnementaux, sociaux, économiques mais aussi sociétaux liés à la prévention et à la gestion des déchets, la région Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de son plan régional de la prévention et de la gestion des déchets (PRPGD), a affiché comme **objectif ambitieux une réduction de 10 % des déchets non dangereux en 2025 par rapport à 2015.**

Cette finalité en matière de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets s'appuie sur plusieurs axes prioritaires, et notamment au niveau des déchets issus du bâtiment et des travaux publics avec :

- La valorisation de 70 % des déchets issus de chantiers du BTP d'ici 2020,
- Le captage de l'intégralité des flux des déchets issus du BTP d'ici 2025,
- La promotion du réemploi des déchets du BTP inertes et non inertes,
- La création d'un maillage d'unité de gestion de proximité à destination des professionnels.



En effet, des déchetteries réservées aux professionnels existent mais restent des exceptions : au niveau national, moins de 200 sont comptabilisées contre plus de 4 500 déchetteries intercommunales.

Le présent projet est donc d'équiper la communauté des communes du Briançonnais (CCB) et celle du pays des Écrins (CCPE) d'une plateforme de tri et d'une déchetterie professionnelle. Cet équipement serait situé sur la zone artisanale de Pont Lame de la commune de Puy St André, au sud de Briançon. Une implantation centrale pour la couverture géographique du Grand Briançonnais et à proximité de la ville centre de Briançon, poumon économique du territoire où se trouve un grand nombre de fournisseurs et négoce du BTP.

Cela sera un bel outil adapté à l'échelle du territoire et de son activité économique.

PROJET

L'objectif est de créer une plateforme de tri des déchets issus majoritairement du BTP pour les entreprises effectuant la collecte des déchets sur les différents chantiers du territoire du Grand Briançonnais. Cet équipement de proximité permettra d'améliorer le tri, la revalorisation et le réemploi des déchets déposés. Ainsi les impacts environnementaux seront réduits notamment les impacts liés au trafic routier.

La structure évoluera avec l'ouverture d'une déchetterie professionnelle afin d'offrir le même service aux artisans et associations. Une zone sera réservée au réemploi des matériaux déposés.

Le site d'environ 3 000 m² permettra :

- L'optimisation du tri en vue du recyclage et du réemploi au maximum en local (entreprises de valorisation et de réemploi locales) : Chancel, Lelièvre, La SAB, Briançon Béton...
- La préservation des matières premières,
- La réduction des transports sur le département,
- La promotion du tri des déchets sur les chantiers du territoire...

Cette structure fonctionnera avec des partenaires locaux qui assurent déjà la collecte des flux entrants réguliers : Alpes Assainissement/ Véolia, la CCB, la CCPE, La Ressourcerie La Miraille, et avec des artisans et professionnels du BTP.

Le but est d'améliorer la qualité du tri et ainsi réduire les déchets ultimes, de remettre sur le marché des matières et des matériaux, tout ceci au sein d'une structure pérenne et génératrice d'emplois. À terme, environ 5 000 tonnes de déchets transiteront par cette plateforme. Ceci permettra de désengorger les déchetteries du territoire des déchets déposés par les professionnels et ainsi améliorer l'accueil des usagers privés.

Un réel outil répondant aux nouveaux objectifs ambitieux de l'économie circulaire.



Description technique et organisationnelle

Phase 1 : Plateforme de Tri professionnelle

Utilisateurs :

- Un tri de premier niveau sera effectué sur les chantiers par les entreprises
- Les entreprises de BTP et les entreprises effectuant la collecte par caisson ou benne de déchets inertes et déchets de chantier
- Les déchetteries de la CCB et du CCPE afin de centraliser et grouper les déchets par typologies avant leur transfert et transport sur les sites de revalorisation et traitement.
- Les collectivités pour centraliser le stockage des collectes du verre ménager avant son rechargement et évacuation sur les sites de revalorisation (verrerie).
- Les professionnels des espaces verts pour qu'ils puissent y déposer tous leurs déchets verts (y compris les souches) avant broyage puis criblage / compostage.

Description technique :

- Une plateforme d'environ 1 000 m² dédiée au tri de déchets équipée d'une dalle béton armé et d'alvéoles modulables en blocs béton préfabriqués.
- Une pelle de manutention et tri sur pneus et un chargeur télescopique effectueront les opérations de tri, grappinage et rechargera les déchets.
- La gestion des eaux polluées sera assurée par un dispositif de bassin de décantation raccordé à un séparateur hydrocarbure avant d'être raccordé au réseau eaux polluées de la zone.
- Une plateforme de réception et traitement des déchets verts d'environ 1 000 m² et bétonnée sur 500 m².
- Une trémie de réception du verre ménager du verre ménager issu de la collecte. Environ 150 m² d'une capacité d'environ 300 m³.
- Site clôturé avec portail + DFCI avec prise incendie sur site.

TYPOLOGIE DE DÉCHETS – Entre 4 000 et 4 500 tonnes de déchets -	
• DIB (Déchets industriels Banals)	• Bois type A/B
• DIV (Déchets industriels Valorisables)	• Verre ménager
• Carton propre	• Gravats Terreux/ Béton/ pierre
• Film plastique	• Placo plâtre
• Ferraille	• Tube polyéthylène PEHD/ TPC
• Déchets Verts	• Bitumineux et étanchéité



Phase 2 : Déchetterie Professionnelle

Utilisateurs :

- Les petites entreprises et artisans (entreprises de plomberie, électricité, peinture, maçonnerie, terrassement...).
- Les associations d'insertion en lien avec l'économie circulaire.

Description technique :

- Un bureau d'accueil et un bureau/ sanitaire.
- Un pont bascule.
- Des caissons étanches pour certaines typologies de déchets.
- Une plateforme de revêtue d'enrobée et raccordée au réseau EP de la plateforme de tri équipé de petites alvéoles en blocs béton préfa modulable.
- Un container étanche équipé à l'intérieur de palox ou box pour déchets de type batterie, aérosols...

TYPOLOGIE DE DÉCHETS - Environ 500 tonnes de déchets -	
• DIB (Déchets industriels Banals)	• Bois type A/B
• DIV (Déchets industriels Valorisables)	• Verre ménager
• Carton propre	• Gravats Terreux/ Béton/ pierre
• Film plastique	• Placo plâtre
• Ferraille	• Tube polyéthylène PEHD/ TPC
• Déchets Verts	• Bitumineux et étanchéité
• Bidons souillés	• Pneumatiques VL/PL
• Verre / Vitre	• Déchets liquide
• Déchets amiante	• Batteries
• Déchets dangereux	

Ces installations permettront d'optimiser le tri des déchets et leur évacuation vers les sites de recyclage ou d'enfouissement en gros volume assurant ainsi un réel impact écologique et environnemental en termes de circulation de véhicule/poids lourds donc émission de CO².

Un site implanté à proximité de partenaires locaux pouvant assurer la revalorisation des gravats (Béton, Terre, Pierre, Déblais, Enrobées...). Ce partenariat permettra de produire et de fournir au territoire des agrégats de type recyclé et ainsi agir sur la réduction de la consommation d'agrégats nobles issus de gisements naturels. L'idée est de préserver les ressources naturelles en les réutilisant localement et aussi d'économiser du transport.



Calendrier prévisionnel

- **Janvier/février 2019** : Finition du dossier de subvention et de financement.
- **Mars/Avril 2019** : Lancement de la consultation pour l'AMO + consultations travaux + démarches ICPE.
- **Mai/Juin 2019** : Travaux sur plateforme de tri + études AMO.
- **Juillet 2019** : Ouverture de la plateforme de tri.
- **Aout 2019** : Conclusions de l'AMO pour la déchetterie professionnelle.
- **Automne 2019** : Travaux sur la déchetterie professionnelle.
- **Premier trimestre 2020** : Ouverture de la déchetterie professionnelle.

Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
ADEME - REGION	Appel à projets « Pro valo Tri » Modernisation et création de sites de gestion des déchets de professionnels dont ceux du BTP : centres de tri et déchetteries	Dossier de candidature déposé en décembre 2018	Accord de principe, Sous réserve de validation en comité CPER de juin <ul style="list-style-type: none"> ◦ Aide à la décision : 70% ◦ Aide à l'investissement : entre 20 et 30 % avec un plafond entre 500 000 et 750 000 euros 	Lancement d'une AMO pour l'aide à la décision
CCB	Accompagnement technique à la définition des besoins du projet et au montage financier Promotion du site auprès des professionnels	Tout le long du projet		

Budget prévisionnel

Montant total : 834 000 € TTC (soit 693 429 € HT)

Description des coûts :

Coût d'études préalables, d'aide à la décision : 30 000 € HT.

Investissement total prévisionnel (équipements et génie civil) : 665 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel :

Les dépenses indiquées sont celles connues en phase projet. Elles devront être précisées lors de l'étude à assistance à maîtrise d'ouvrage. Les recettes inscrites sont liées à l'appel à projet « Pro Valo Tri ».

Dépenses		Recettes	
Etudes (AMO, ICPE, BE VRD)	30 000,00 €	Subvention Ademe - Région 70 % sur les études	21 000,00 €
Équipements (matériels roulants, pont bascule, portail, trémie, logiciel de pesée, cloison béton...)	450 000,00 €	Subvention Ademe - Région 30 % sur l'investissement	ADEME : 69929€ Région : 149000€
Génie Civil	215 000,00 €	Autofinancement	474 500,00 €
Total HT	695 000,00 €	TVA	139 000,00 €
TOTAL TTC	834 000,00 €	TOTAL TTC	834 000,00 €



Objectifs et évaluation

L'installation doit répondre à des critères de qualité et de proximité territoriale. La mise en place d'outils afin de mesurer l'activité et l'évolution positive de la structure sera mise en place.

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2018	Objectif 2021-2022
Valorisation des déchets	La quantité totale de déchets collectés (détaillée par flux).		
Valorisation des déchets	Le pourcentage de déchets valorisés (réemploi/ recyclage/ valorisation matière/ valorisation énergétique) ou mis en décharge		
Valorisation des déchets	La filière de valorisation par type de déchets, coût global en €/tonne pour chaque catégorie de déchets.		
Valorisation des déchets	Nombre d'entrées, de dépôt et de tonnes déposées.		
Économie, emplois, réinsertion	Nombre d'emplois créés.		

Ces mesures permettront d'évaluer les résultats, les impacts mais aussi d'ajuster les actions.

Il est estimé la quantité de DIB entrant sur la plateforme et par la suite sur la déchetterie à environ 3 000T/an et 1 500T de gravats/ an. Le but de cette plateforme est de réduire dans le temps les tonnages de refus de tri issus des déchets industriels (DI) entrants. Les 3 premières années, une réduction de 100T de DI par la revalorisation et les années suivantes par une diminution de 200T/an.

L'objectif étant d'améliorer le tri afin de revaloriser au maximum de DI.

Concernant les gravats, un tri des déchets présents dans les gravats permettra d'envoyer ceux-ci vers un site de revalorisation qui effectuera un criblage afin de sortir les squelettes et fabriquer des matériaux recyclés de type 0/31.5 et 0/63, le refus sera lui envoyé vers un site d'enfouissement inerte.